

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-546 DU 7 NOVEMBRE 1997

Chargeant Monsieur Moïse MENSAH,
Ministre des Finances de l'intérim de
Monsieur Jérôme SACCA-KINA,
Ministre du Développement Rural
pour compter du 06 novembre 1997

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU La Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU La Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU Le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

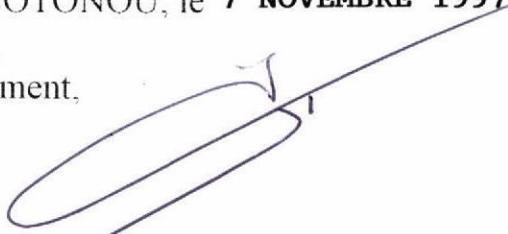
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 05 novembre 1997, Monsieur Moïse MENSAH, Ministre des Finances est chargé de l'intérim du Ministre du Développement Rural pendant l'absence de Monsieur Jérôme SACCA-KINA.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le **7 NOVEMBRE 1997**

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Ampliatiions : PR - AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MDR 4
SGG 4 AUTRES MINISTERES 15 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-